

CONTRIBUTION THÉMATIQUE

Refondations - Enseignement supérieur

La démocratisation de l'enseignement supérieur est un enjeu fondamental. Vecteur d'émancipation de la jeunesse, il est également un acteur majeur de la société et prépare chaque année des millions de jeunes à relever les défis du monde contemporain. Le nombre de jeunes à vouloir y accéder est, chaque année, de plus en plus important, et il est fondamental que chacune et chacun puisse y trouver sa place. Pour cela, l'enseignement supérieur doit répondre à 2 objectifs :

- **L'émancipation et la formation des citoyens**, car il est important de fournir au plus grand nombre les clefs de compréhension de notre société de plus en plus complexe et les outils nécessaires pour que chacun puisse jouer son rôle de citoyen.
- **La formation pour une intégration facilitée dans le monde du travail** en fournissant les bases fondamentales de compréhension pour accompagner les évolutions professionnelles (nous ne connaissons pas aujourd'hui 50% des métiers qui seront proposés demain).

LE CONSTAT

La population étudiante connaît une augmentation de sa démographie de manière exponentielle sans pour autant que l'investissement de l'état accompagne cette augmentation. Cette absence de financement a des conséquences directes sur les conditions d'étude qui se dégradent un peu plus chaque année d'une part, et d'un manque de place important qui remet en cause l'accès à l'enseignement supérieur, d'autre part. C'est aujourd'hui l'enseignement supérieur privé, dont peu de diplômes sont reconnus par l'État et dont les frais d'inscription sont importants accroissant la logique d'endettement, qui absorbe presque à lui seul cette augmentation démographique. (En 2021-2022, la progression des effectifs dans l'enseignement privé (+ 10,0 %) est de nouveau supérieure à celle dans l'enseignement public (+ 0,3 %)). **Ce contexte s'additionne à une précarité toujours plus importante des étudiants.**

Nos propositions :

- **Garantir un capital éducation à toutes et tous.** Avec l'octroi d'un certain nombre d'années de formation qui pourront être utilisées à n'importe quel moment du parcours professionnel (que ce soit en formation initiale ou en formation continue). Ce capital d'années de formation pourrait être consommé en une seule fois ou en plusieurs fois à tout moment du parcours professionnel. Il serait attribué à tout jeune à partir de 16 ans et comptabilisé en un nombre d'ECTS (Système Européen de Transfert et accumulation de Crédits). La mise en œuvre de ce capital Éducation implique également la mise en place d'un revenu « études » pendant ces temps de formation.
- **Investir pour l'avenir.** Par l'augmentation et le financement du nombre de places des formations en tension filières (BTS, IUT, universités, ...). Par l'indexation de l'augmentation du nombre de places à l'augmentation du nombre d'étudiants. Par l'augmentation de la dépense par étudiant.
- **Étudier dans la dignité.** Avec un revenu de base fixe, inconditionnel, équivalent à un RSA Jeune pour les jeunes de 18 à 25 ans (actuellement : 565 €/mois). Par l'augmentation du parc de logement CROUS. Par l'augmentation du logement social dans le parc HLM pour les étudiants qui passerait par une obligation d'un minimum de X% de logements étudiants dans les nouvelles constructions et réhabilitations de logement sociaux dans les villes universitaires. Par la construction de campus universitaires de qualité.

Contribution du laboratoire des idées de Refondations



REFONDATIONS

SOCIALE ÉCOLOGISTE RÉPUBLICAINE EUROPÉENNE HUMANISTE FÉMINISTE

**Rejoignez-nous et soutenez l'initiative sur
refondations.com**